

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 MARS 2021

De la commune d'Orvillers-Sorel

Séance du 30 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un et le trente mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CORMIER, le Maire.

Présents : MM. Francis CORMIER, Jérôme GOSSET, Jean-Marie MACLET, Christophe MAFILLE, Patrick ONIMUS, Claude MOREL, Sébastien CREUZE, Sylvain SNOECK, Patrick ONIMUS, Mathieu HUILLE
Mmes Marie DUCHEMIN, Marine FENAILLE, Julie LOFFROY, Francine WELLHÔFER, Christelle MOREL, Catherine BASTIEN

Absent excusé :

Absent excusé ayant donné pouvoir :

Catherine BASTIEN a été nommée secrétaire de séance.

Approbation du dernier procès-verbal

Les membres du Conseil Municipal approuvent le procès-verbal du 9 mars 2021 à l'unanimité. Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à le signer.

Délibération pour l'attribution du marché pour la construction d'un pavillon locatif 2 ruelle Bocquillon

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du résultat de la commission d'appel d'offres du 25 mars 2021.

Les offres reçues et retenues sont les suivantes :

- **Entreprise SATB** pour un montant de 181 250,00 € HT soit 217 500,00 € TTC
- **Entreprise LOFFROY** pour un montant de 168 757,52 € HT soit 202 509,02 € TTC

Après vérification et analyse des offres, le Conseil Municipal et à l'unanimité des membres présents :

Décide, à la majorité des voix, (12 pour, 1 contre et 2 abstentions), d'attribuer le marché comme suit :

- **A l'entreprise LOFFROY pour un montant de 168 757,52 € HT soit 202 509,02 € TTC**

Autorise Monsieur le Maire à signer le marché de travaux et à prendre toute décision concernant l'exécution de ce marché ainsi que les éventuels avenants.

Dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Primitif 2021.

Questions diverses

Intervention de la société « Vent Collectif »

Présentation d'un projet éolien sur notre village.

Monsieur Le Maire remercie les membres du Conseil Municipal pour leur participation et annonce la levée de la séance à 21h20.